

## Conseil communautaire du 30 avril 2026

### Ordre du Jour

18h30 – Arc-en-ciel, Chalais

#### I. Politiques institutionnelles

1. Compte rendu des délégations données aux Vice-Président(e)s

2. Délégations données au Bureau communautaire par le Conseil communautaire

3. Détermination du nombre de membres du CIAS (Centre Intercommunal d'Actions Sociales)

4. Élection d'une partie des membres du CIAS

5. Élection des représentants de la Communauté de communes aux organismes extérieurs

6. Constitution de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées)

7. Constitution de la CAO (Commission d'Appel d'Offres) et désignation de ses membres

#### II. Tourisme

1. Autorisation de signature d'une convention avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre (CDRP)

#### III. Habitat

1. Attribution de subventions au titre de l'OPAH-RU (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain)

#### IV. Sports

1. Attribution de subvention aux associations sportives du territoire pour l'année 2026 au titre des écoles d'activités

## V. Culture

1. Attribution des subventions 2026 aux associations du territoire dans le cadre de l'appel à projets pour le soutien à l'organisation de manifestations culturelles ou sportives

## VI. Affaires scolaires

1. Participation financière à l'école privée Castel-Marie de Chalais pour l'année 2026

## VII. Voirie

1.Approbation du programme voirie 2026 et sollicitation du FDAC (Fonds Départemental d'Aide aux Communes)

## VIII. Finances

1. Approbation de l'affectation du résultat 2025 du BG

2. Approbation des CFU du CIAS et du Budget général

3. Sollicitation d'un Fonds de concours auprès de la commune d'Yviers au titre de la réhabilitation de l'école d'Yviers

## IX. Ressources Humaines

1. Approbation du protocole de gestion du personnel en cas de grève

2. Modification de l'utilisation du compte épargne temps (Compte Épargne Temps) des agents

3. Approbation de la désignation du CDG (Centre de Gestion) pour la mission de référent déontologue

4. Création d'un emploi non permanent, à temps complet, pour accroissement temporaire d'activités (remplacement d'un agent suite à mutation)

5. Création d'un emploi non permanent, à temps complet, pour accroissement temporaire d'activités (remplacement d'un agent suite à départ en retraite)

## X. Questions diverses